

Quelques réflexions sur la prétendue surcharge d'études dans nos collèges.¹⁾

M'aviserais-je de vouloir épuiser sur l'espace étroit de quelques feuilles un sujet d'une si grande portée, une matière si riche, si compliquée? L'entreprendrais-je même de suivre les plaintes qu'on a formées contre nos collèges, sur un terrain où il faudrait éplucher toutes ces branches spéciales qui ont été l'objet de la critique? Non certainement, vu qu'il vient de paraître assez de publications relatives à ce sujet, en partie fort judicieuses, quelques-unes d'auteurs très compétents. Pas n'est donc besoin de refaire cette tâche; il suffira, tout en résumant ce que ceux-ci en ont dit, de me borner à quelques observations concernant des faits qu'ils n'ont qu'effleurés, mais dont la plupart ne sont pas moins importants.

D'où viennent ces plaintes? On ne sait. Toutes individuelles peut-être en naissant, elles commencent à percer par ci par là et ne tardent pas à se faire l'opinion de bon nombre de personnes. Mais l'opinion est contagieuse et surtout l'influence de la presse outrée. Il suffit souvent d'un article lancé dans tel journal pour mettre en vogue des idées assez contestables, mais qui capiteuses comme le vin nouveau paraissent griser tout le monde, s'emparer des esprits et les entraîner, de part et d'autre, à des exagérations qu'il est difficile de combattre. Il est vrai que la réaction ne peut manquer; mais combien de temps faudra-t-il pour que la vérité se fasse jour à travers les préjugés qui ont gagné les masses, pour qu'elle réussisse surtout à convaincre le public, cet être impersonnel, cette foule indifférente et inaccessible? Encore faut-il compter l'agitation qui, par suite de ces plaintes plus ou moins injustes, dut nécessairement s'emparer du monde enseignant, lui ôter le sentiment de l'assurance, en troubler le jugement, le mettre dans le doute touchant l'accord de sa tâche avec les règlements.²⁾ En attendant, les plaintes augmentèrent, elles gagnèrent en étendue et en vinrent enfin à former le sujet d'une interpellation dans la chambre des députés.³⁾ Ce fut alors que le gouvernement les désavoua hautement, son mandataire répondant à l'interpellateur „que partout où il y avait surcharge de travail, les parents ne faisaient pas leur devoir, puisqu'ils ne se plaignaient pas assez au chargé de la classe respective ou au directeur (proviseur ou principal).“ Voilà qui ferma la bouche aux mécontents, et l'on eût pu s'en tenir là, en laissant dormir la question. Que si cependant elle fut remise sur le tapis, non pas dans le parlement, mais au dehors, dans nombre d'écrits qui en traitaient, c'est que des hommes qui y étaient spécialement intéressés, professeurs et autres, élevèrent enfin leur voix pour défendre, avec leur honneur qui y était aussi pour quelque chose, toute l'organisation de l'enseignement secondaire en usage actuellement. On y procédait avec connaissance de cause; aux pures plaintes peu ou point fondées pour

¹⁾ Qu'il me soit permis de désigner par ce mot non seulement nos „gymnases municipaux“ mais encore ceux qui relèvent de l'État (lycées ou athénées).

²⁾ Schrader: Wenn auch . . . , so lässt sich doch angesichts einer so lauten und anspruchsvollen Tagespolemik das lähmende Gefühl der Unsicherheit über die Richtigkeit des eingeschlagenen Verfahrens, über die Strenge der Forderungen, über die Ergiebigkeit der Leistungen von ihnen nicht völlig abhalten.

³⁾ à la séance du 28 novembre 1877.

la plupart, on opposait l'examen; et sans se refuser à d'utiles réformes, on se mettait au travail, sans amertume, le tout pour le bien de l'école. Tel fut surtout l'ouvrage de Mr. Schrader intitulé „Verfassung höherer Schulen“; tels furent plusieurs traités de programme ¹⁾ et, sauf sur quelques points, le livre de Mr. Schmelzer. Tous, à l'exception de ce dernier, finirent par se décider pour la pratique établie.

Tous ceux qui ont traité la question qui nous occupe, ne l'auraient peut-être pas fait, s'ils n'avaient pas été d'avis qu'il ne convenait pas que le monde enseignant s'en remit uniquement à son chef ou au gouvernement du soin de défendre ses intérêts; et c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas craint de faire la critique au besoin. Nous ferons comme eux, et s'il y a, en effet, dans les accusations du public un petit grain de vérité ou que, tout en rebutant ces accusations, tout en tenant compte de l'organisation qui existe, nous trouvions des choses qui laissent à désirer ou semblent même prêter à la censure, nous n'hésiterons point de dire ce qu'il nous en semblera, espérant que notre exemple sera imité par d'autres. Si tous se mettaient à l'œuvre, ce serait le moyen le plus efficace non seulement de faire la question disparaître à tout jamais, mais de préparer des réformes qui, du reste, ne laisseront pas d'arriver un jour. D'ici là nous nous contenterons de signaler telle amélioration désirable, et si nous trouvons des choses qui y mettent obstacle, nous devons l'avouer franchement et rechercher les moyens d'y remédier, au péril de rompre avec quelques habitudes reçues. Aussi apporterons-nous à cette recherche une entière franchise: ce ne serait pas la peine de traiter telle question, si l'on en voulait déguiser les difficultés ou esquiver les côtés dangereux. Du reste nos vœux se bornent à un petit nombre de faits et qui ne tiennent ni au système en général ni aux matières actuellement demandées dans les collèges. Car en cela nous nous en remettons à Mr. Schrader qui a suffisamment prouvé qu'en général la quantité des connaissances exigées de nos élèves n'amène pas un surcroît de travail, qu'au contraire la matière d'enseignement, au lieu d'être augmentée, a été restreinte depuis 1856, et que par conséquent les élèves n'ont pas fait plus de progrès qu'auparavant. ²⁾ Il ajoute que les professeurs ont été obligés depuis de s'occuper beaucoup plus de l'ensemble de leurs élèves, pour les faire tous profiter également de leurs leçons, et que par suite les élèves sont moins dissemblables entre eux qu'ils ne l'étaient autrefois. D'un autre côté les professeurs, selon lui, s'occupent maintenant plus qu'ils ne faisaient autrefois, d'approfondir telle matière, de mieux saisir le génie de telle langue, d'entrer plus dans les détails des choses; et leurs élèves gagnent en intelligence, non que leurs connaissances soient plus grandes aujourd'hui ni plus étendues, mais leur esprit est plus fécondé par l'instruction judicieuse qu'ils reçoivent: ils ne sont pas moins instruits aujourd'hui, mais plus éclairés. ³⁾

Cependant Mr. Schrader craint que de cet avantage même ne résulte un inconvénient; qu'il n'y ait un danger pour les élèves dans cette méthode féconde qu'il vient d'apprécier; que cette profondeur, cette solidité même de l'enseignement et surtout les exigences à l'examen de sortie ne fatiguent les élèves par la tension d'esprit qu'elles lui causent, qu'elles n'affaiblissent les jeunes esprits à la longue, en leur ôtant la sève naturelle. Je ne saurais partager son avis sauf sur le chapitre des examens, car le mal de surexcitation, s'il y en a, est neutralisé par la façon dont s'y prennent les maîtres, qui, sachant mieux aujourd'hui se mettre au niveau de leurs élèves, viennent les aider à tout propos; qui mettent les questions à leur portée et les leur laissent souvent résoudre eux-mêmes; qui enfin, se bornant au nécessaire, leur laissent, par de fréquentes répétitions et par une gradation lente et ménagée le temps qu'il leur faut pour bien comprendre, et pour fixer l'acquis dans leur mémoire. C'est ainsi qu'ils savent mettre en équilibre la capacité de l'élève et le travail d'esprit qu'ils lui demandent.

¹⁾ ce mot pris dans le sens qu'indique le titre de cette brochure.

²⁾ v. Schrader, p. 7—13., p. 23. — Knott „Programm du Collège Professionnel (Realgymnasium) de Mühlheim sur le Rhin, p. 3. 4.

³⁾ v. Schrader p. 23.

Mais quand même l'un ou l'autre ne porterait pas à ses fonctions autant de dévouement que réclame sa sainte vocation, ou que par un faux zèle il chargerait ses élèves de trop de devoirs, ou enfin que par une déplorable inertie ou un manque de connaissances, — suite peut-être de devoir enseigner une matière où il manque de brevet — il ferait apprendre à ses élèves telles choses par cœur au lieu de prendre la peine de les expliquer lui-même, les chefs qui exercent le droit de surveillance et de contrôle, ne tarderaient pas à s'en apercevoir. Encore ces cas sont-ils si rares qu'il serait absurde d'y vouloir ramener les plaintes du public. Du reste il y a dans toutes les professions des hommes qui font exception, et l'on n'aurait pas moins de tort de se plaindre de la judicature, puisqu'il arrive que tel ose toucher aux deniers pupillaires. Il est d'ailleurs évident qu'on s'aperçoit plus aisément de ce qui se passe à l'école que de ce qui arrive autre part, puisqu'il y a mille langues prêtes à en colporter les événements et aisément portées à exagérer. C'est qu'aucun état ne vit tellement sous les yeux du public que le nôtre, et il faut mettre en principe que le meilleur professeur a ses ennemis, sinon comme maître, du moins comme homme: on n'aura certes pas la prétention de compter autant d'amis que d'élèves. Vos succès mêmes surexcitent la jalousie, engendrent le mécontentement, provoquent les plaintes. Ajoutez à cela les jaseurs, les bavards, les propos des malveillants, les commérages presque à la mode aujourd'hui et dont on a tort de charger seulement les femmes. Toujours est-il que la médisance et la calomnie maniées par des mains habiles laissent des traces de leur passage sur la réputation de celui qu'elles attaquent, et aucun état n'en est si peu à l'abri que le nôtre où tout le monde se permet de juger sans être capable d'y rien comprendre. On pourrait citer des exemples de ce que peuvent la déraison et la perfidie servies par les circonstances; mais je préfère laisser de côté ce triste sujet. Et le moyen de se prémunir contre les plaintes? Je n'en vois pas d'autre que le strict accomplissement de nos devoirs, une conduite irréprochable et une très grande réserve avec le public pour tout ce qui regarde l'école. Il est vrai que nos chefs n'ont aucun intérêt à trouver l'accusé coupable et je crois même qu'ils aiment à le voir innocent; que saisis d'un fait, ils l'étudient, l'analysent, toujours disposés à absoudre le prévenu; et s'il arrive qu'une répression soit nécessaire, qu'alors, tout en obéissant à l'impérieux sentiment du devoir, ils laissent une place à l'indulgence et à l'oubli. Mais quels déplaisirs, quels troubles, quels amers chagrins pour celui qui malgré son dévouement fut dénoncé innocent! Qui viendra le dédommager de ce qu'il a souffert? Mais ne vais-je pas m'écarter de mon sujet? Pas trop, je crois. Car de pareilles expériences ne laissent pas d'influer sur la liberté, voire sur la méthode d'enseignement du maître, lui ôtant la gaieté, le courage, la confiance en lui-même, troublant ses vues, lui inspirant plus de précaution et de réserve qu'il n'en serait bon peut-être pour un enseignement profitable et fructueux.

Mais tournons un peu la médaille! Que donc ce monde qui se plaint, a-t-il fait pour remédier au prétendu mal? Renverser, détruire la pratique établie ce n'est pas faire chose qui vaille. Mais s'est-on avisé d'en proposer une meilleure? Quelques faibles essais ont été faits. Mr. Knott s'est occupé d'en réfuter un.¹⁾ Mais sans vouloir nous en mêler, nous pouvons constater que presque tous les essais de réforme sérieux sont partis de l'école même. Que donc ce monde-là aille se demander jusqu'à quel point il en porte la faute lui-même? Dans ces rares cas où elle est dans tel maître, elle n'est pas absolue ni partout; mais les fautes qui se commettent en dehors de l'école et qui se dérobent à la vue du public, sont permanentes. Pour celles qu'on a voulu mettre sur le compte de l'école, il est des remèdes; pour celles qui se commettent dans les familles, il n'y a pas de juge; le public n'en parle pas, parce qu'il ne les connaît point. D'ailleurs les premières se réduisent à peu de cas qui font exception, tandis qu'appuyés sur l'autorité de Mr. Schrader, homme des plus compétents en affaires concernant les écoles, nous pouvons regarder comme la règle générale, qu'il n'y aura guère un état

¹⁾ dans son programme, v. plus haut.

dont les membres tâchent d'accomplir leurs devoirs avec plus d'ardeur et plus de cœur que celui des professeurs aux écoles supérieures.¹⁾

En comparant cette parole de Mr. Schrader avec la réponse ministérielle d'où il appert ce qu'on pense, en haut lieu, de la réalité desdites plaintes, on acquiert bien la conviction qu'elles avaient peu de fondement. N'y a-t-il donc pas le moindre grain de vérité? Mais assurément! Seulement il faut changer d'adresse. Ce n'est pas à l'école qu'il faut s'en prendre, mais à ce monde qui lui-même fait de ses enfants les victimes d'une charge trop forte. Car cet accablement de travail résulte en partie de l'insuffisance de certains élèves incapables d'étudier sérieusement, ou bien comme le dit à peu près Mr. Knott²⁾: ce n'est pas le professeur qui fond sur la pauvre victime qu'il étouffe par le surpoids de travail qu'il lui impose; ce sont les masses d'élèves, victimes en partie de la présomption de leur parents, qui se précipitent sur les bancs d'école, et c'est l'école qui en souffre nécessairement. A coup sûr ceci n'expliquerait pas tout. Il faudra supposer plusieurs causes qui concourent à rendre l'accusation possible. Aussi les plaintes étaient-elles si nombreuses, l'agitation si grande qu'il est à croire qu'il s'agissait moins d'un abus à supprimer que de combattre un système.

En effet on peut regarder cette agitation comme un dernier essai qui fut précédé d'autres comme nous allons voir. Pour qui se retrace la marche des événements de la vie sociale des vingt ans derniers, il sera plausible qu'ils ne pouvaient être sans influence sur l'école. L'immense progrès de l'industrie pénétrait jusqu'aux régions les plus reculées de ses grands centres. La houille et la vapeur ont, pour ainsi dire, révolutionné le monde. De mémorables inventions, machines à vapeur, chemins de fer, machines-outils, ont bouleversé les coutumes du travail et substitué en partie la grande industrie aux petits ateliers domestiques. Il est vrai qu'il en est résulté une puissance de production qui a enfanté des richesses inouïes, et à lire les journaux qui en tiennent compte, on dirait d'une prospérité de l'État et de sa population hors ligne dont nos pères ne pouvaient se faire aucune idée; mais quand on vit au milieu du peuple et qu'on regarde de plus près la vie, surtout celle du bas peuple, on avouera qu'il en est sorti également des maux bien plus terribles que maints fléaux d'une époque où le monde ne disposait encore ni des ressources du commerce ni de nos admirables voies de communication. C'est que les plus séduisantes conquêtes du progrès dont le fin mot et l'unique mobile est l'argent, l'esprit de lucre, sont de dangereux présents. Les peuples comme les individus supportent rarement, sans être enivrés, les faveurs de la fortune. Il est trop facile d'en mésuser, et le bonheur du peuple, malgré les brillants dehors, sera illusoire, si le progrès moral et intellectuel a été plus lent que le progrès matériel. Chez nous aussi, ce malaise social, grâce au brigandage financier auquel succédèrent ces fameuses débâcles d'assez nouvelle date, vint ébranler mille existences, troubler la paix de mille familles; sans parler de l'esprit de parti et des tendances subversives qui ne cessent plus d'inquiéter toutes les âmes, quoique notre gouvernement ait tâché de conserver sagement la constitution sociale établie et, en cherchant à l'améliorer progressivement, d'en sauver autant que faire se peut. Mais le progrès, vrai ou faux, pénétrait partout et l'État avait beau défendre les portes de ses sanctuaires de science au matérialisme croissant. A coup sûr il fallait un canal pour y déverser le courant des intérêts de la vie matérielle, et des institutions pour y enseigner ce qui convenait aux buts de la vie pratique. Ces institutions, on les fonda; ce furent les écoles dites réales et autres semblables. Aussi le concours y était relativement grand au commencement. Combien de fois on pouvait alors entendre dire aux pères

¹⁾ „Es wird aber nicht leicht einen Berufsstand geben, dessen Angehörige mit grösserer Wärme und Herzensbeteiligung ihrer Pflicht gerecht zu werden streben, als den der Lehrer an den höheren Schulen.“ Schrader, p. 3.

²⁾ „Man hat sich nicht mit mehr Energie auf die lernbegierige Jugend gestürzt, wohl aber hat sich die Jugend mehr auf die Schulbänke gestürzt“ p. 4.

qui y mettaient leurs fils: ¹⁾ „A quoi bon le latin et le grec? Que faire d'Homère et de l'art des anciens? Qu'est-ce que rapportent ces choses?“ On comprenait que leur valeur ne pouvait se convertir en argent. Impossible de faire l'Iliade l'objet de transactions sur les Lombards! Des connaissances pratiques, moteurs de l'industrie et du commerce voilà ce qu'il leur fallait. Il fut peut-être dommage que l'État alors ne donnât pas un libre cours à ce mouvement; il semblait tout d'abord qu'on eût peu de sympathie pour les écoles réales. On leur octroya des programmes d'études analogues à ceux des collèges. Il en résulta un inconvénient. Pour des institutions destinées aux intérêts de la vie pratique, elles étaient trop spéculatives, — trop pratiques pour des écoles préparatoires de l'université. Suspendues entre la théorie et la pratique, elles n'avaient guère d'avenir et, en effet, leur nombre diminuait, lorsque beaucoup de communes commencèrent à changer en collèges leurs écoles réales qui perdirent peu après jusqu'à leur nom auquel on substitua celui de collèges. Il n'y a que l'épithète de „réal“ qui en rappelle encore l'origine et le but primitif. Mais deux circonstances concouraient surtout à amener des conséquences funestes à nos collèges et même à leur bonne vieille réputation. C'est que d'un côté les écoles réales n'avaient pu obtenir qu'un droit très restreint d'envoyer leurs bacheliers aux universités; et d'un autre côté l'une des branches des études universitaires, la science du droit, gagnait beaucoup en étendue, étant censée indispensable à peu près à toutes les carrières de la haute administration. ²⁾ La première circonstance faisait à beaucoup de pères préférer pour leurs fils les collèges, bien au préjudice de ceux-ci, et la seconde rehaussait l'attrait de l'étude en général pour un monde qui savait apprécier l'honneur et le lucre joints à tant de places qui s'obtiennent par l'étude du droit. Eh bien tous ces pères aspirent à voir leurs fils se vouer aux études de l'université. Après eux vient un plus grand nombre qui supposant qu'avec la première classe ou tout au plus avec l'examen de sortie les études soient closes, sont contents de voir leurs fils passer de plein pied dans les administrations ou dans tel état où un certificat de première classe est regardé comme une garantie suffisante de savoir. Enfin comme l'intelligence est utile dans toutes les professions et que par suite de concurrence on exige maintenant dans toutes les professions plus de connaissances qu'on n'en demandait auparavant, il arrive qu'à peu près tout le monde trouve bon de faire passer à ses fils plusieurs classes d'une école supérieure et, à défaut d'écoles qui leur conviennent mieux, de mener toutes ces masses aux collèges.

Ajoutez à cela que nombre de pères désirent voir leurs fils obtenir la faveur du volontariat d'un an, et vous conviendrez que le concours va redoubler. Eh bien, ne serait-on pas naïf de croire que toute cette jeunesse vienne, de son chef, inonder nos collèges, ou que la plupart de leurs parents se soient même demandé, si leurs fils ont l'envie ou la capacité nécessaires à l'étude? On conviendra donc que toutes ces circonstances précitées devaient porter préjudice à nos collèges, contrarier leur mission, les détourner du but qu'ils avaient poursuivi si longtemps. En effet, la plupart des pères s'étaient habitués à regarder l'étude que leurs fils subissaient, comme un mal qu'il fallait supporter et qu'on souhaitait durer le moins de temps possible. Non seulement, à leurs yeux, nos collèges avec leur érudition latine et grecque s'éloignaient trop des tendances et du savoir à la mode, mais ils leur paraissaient encore comme des machines qui travaillaient trop lentement. Pour ceux qui voyaient dans l'étude de leurs fils moins un moyen d'acquérir d'utiles connaissances qu'un acheminement vers une carrière, et qui n'avaient en vue que de les placer le plus tôt possible, le temps était trop précieux. Aussi pour en gagner, on mettait les enfants au collège avant l'âge convenable; mais comme cet expédient n'avait pas l'effet qu'on en attendait, l'État se voyant obligé de prolonger les années de collège, ³⁾ on se mit à plaindre que les élèves fussent accablés de travail.

¹⁾ On l'entend dire souvent aussi aujourd'hui.

²⁾ La postérité en sera peut-être étonnée et se demandera, pourquoi on ne saurait être très bon maire, par exemple, mineur expert, habile officier supérieur de douane, ingénieur en chef ou directeur du chemin de fer très expérimenté sans avoir fait son droit.

³⁾ de huit à neuf ans.

Certainement pour quiconque l'étude n'est qu'un gagne-pain, qu'un moyen pour faire fortune, les études classiques sont une charge réelle; mais elles seront toujours indispensables aux tendances idéales, seuls garants des biens les plus précieux d'une nation, de sa morale, de sa liberté, du patriotisme. C'est donc à l'État de veiller à ce que le matérialisme ne l'emporte pas, surtout dans la haute société, que l'idéalité ne disparaisse pas entièrement. Tout compte fait, on peut dire que bien que les élèves ne soient du tout surchargés de travail aux collèges, notre système d'enseignement ne paraît plus convenir à toutes ces diverses tendances de la vie moderne. Il y a ici un vide à remplir. Comment s'y est-on pris? En conservant en général les programmes d'études en usage jusqu'alors, on les modifia d'abord au gré des plaignants; non qu'on eût abaissé le niveau des connaissances,¹⁾ mais on les simplifia en les concentrant sur les points essentiels; puis, et c'est ce que nous regrettons, en acquiesçant aux tendances humanitaires de nos jours, on accorda aux réclamants la suppression de presque tous les „devoirs“ et l'impunité presque absolue des élèves; enfin on demanda aux professeurs de faire avancer également tous les élèves de leur classe, vrai tour d'adresse souvent, vu le nombre d'élèves, leur peu de zèle et le défaut de moyens, et ce qui ne peut manquer d'avoir non seulement des inconvénients pour l'école, mais encore des tristes conséquences pour une jeunesse gâtée qui veut apprendre en jouant et qui n'est pas accoutumée à supporter la moindre fatigue. Cette douce indulgence, ces phrases précieuses de nos faux humanitaires et leurs sentiments à l'eau de rose ne profiteront ni à nos élèves ni à l'État. Qu'on cesse donc plutôt de forcer ceux-ci à étudier qui n'y sont pas propres. Qu'on fonde pour eux des écoles où ils soient à même d'acquérir les connaissances qu'il leur faut justement pour s'établir dans le commerce, dans l'industrie, dans l'administration subalterne, et où ils puissent au besoin obtenir le certificat de qualification au volontariat d'un an.²⁾ De pareilles écoles intermédiaires viendraient débarrasser nos collèges de nombre de garçons qui jusqu'ici ont entravé tout développement solide.

Alors on pourrait peut-être songer, sinon à fusionner, mais à réunir à un certain point ces deux espèces de collèges qui actuellement représentent chez nous l'enseignement secondaire, les collèges (ou lycées) proprement dits et les collèges (ou lycées) professionnels (Realgymnasien), si toutefois on y tient encore. Cependant, quoique ces deux groupes de collèges diffèrent plutôt par le degré du savoir que par le nombre des branches qu'on y enseigne, la chose ne serait pas aisée à faire. On a eu un moment l'idée d'une bifurcation, mais on en est revenu. En revanche le ministère de l'instruction publique a trouvé un autre moyen de remédier aux inconvénients qui résultaient de la disparité des deux espèces de collèges: il ordonna de mettre sur le même niveau à peu près les connaissances exigées dans les trois classes inférieures et remit à la troisième le grec et l'anglais. C'était ajourner l'embarras où se trouvaient souvent les pères qui, voulant mettre leurs fils du collège où ils étaient, à un collège professionnel et vice versa, en étaient empêchés, parce que leurs fils ne savaient pas l'une desdites langues, indispensable pour la classe respective où ils voulaient être reçus. Aussi en est-il qui ont proposé de remettre à plus loin encore ce moment d'embarras, de le renvoyer à un temps où les jeunes gens soient plus en mesure de faire le choix de leur état. „Il ne faudrait une bifurcation, disait-on, que pour les langues grecque et anglaise, tandis que la plus grande partie de l'enseignement resterait invariable, imposée à tous, pourvu naturellement que les deux espèces de collèges fussent réunies en un corps jusqu'à la première classe.“ Mais en ce cas il faudrait réduire ou augmenter réciproquement, ici la rigueur des principes grammaticaux en général et spécialement en latin, là un tantinet des exigences en chimie et en histoire naturelle. De plus, une fusion des premières classes serait impossible, à moins qu'on ne veuille renoncer entièrement au but primitif des deux espèces d'écoles, mais laisser aux

¹⁾ v. Schrader p. 8.

²⁾ Y aurait-il un mal pour l'armée, si ces élèves satisfaisaient à leur service militaire comme volontaires d'un an? Ne pourrait-on pas distinguer deux classes de volontaires d'un an, les uns, comme nous les connaissons actuellement, et une seconde classe qui n'auraient pas le droit d'être nommés officiers de la réserve.

„humanités“ le droit d'être ce qu'elles ont toujours été: la base naturelle et incontestée des études universitaires. Au bout du compte cette fusion est un problème difficile à résoudre, quoique assez important pour y tourner l'attention publique.¹⁾ Mais comme il n'y a pas une surcharge de travail que pour ceux qui passent d'un collège de ces deux espèces à l'autre, nous pouvons revenir à notre sujet.

En continuant de guigner le moindre grain de vérité dans les plaintes du public, nous ne nous rebuterons pas d'énoncer nos vœux, à l'occasion, surtout quand nous les savons partagés de plusieurs de nos collègues. Pour ce qui est des propositions que quelques-uns ont faites de supprimer l'examen de maturité (du baccalauréat), je ne m'en mêle pas, quoiqu'il y ait du vrai dans l'opinion de Mr. Schmelzer qui cependant exagère.²⁾ Mais on pourrait simplifier l'examen oral et le rendre plus facile, si, par exemple, on voulait en dispenser ceux dont les épreuves écrites sont jugées suffisantes. De plus, on pourrait supprimer cet usage, suivant lequel la commission d'examen de l'université donne son avis sur la marche et le succès de l'examen de maturité. Car on ne saurait nier que ces jugements doctrinaux ne forcent parfois, par leur critique, tel professeur de collège d'être plus exigeant pour ses élèves, et qu'il n'en résulte ainsi une espèce de surcharge pour ces derniers. Ne serait-il pas plus simple de s'en remettre pour le contrôle de l'examen au directeur ou au jury d'examen du collège, sous son président, l'inspecteur d'études de la province?

Toutefois on aurait tort de prétendre que cette circonstance prêtait aux plaintes publiques en quelque façon que ce fût, puisqu'elle ne transpire guère en dehors; comme il y a assez d'affaires d'école que le public connaît à peine. On ne lui en voudra pas. Mais qu'il n'accuse pas l'école sur des points où il devrait s'accuser lui-même. Si tels pères ou mères voulaient se détromper et voir les choses au jour de la vérité, ils reconnaîtraient tout d'abord la disproportion qu'il y a entre l'âge ou la capacité de leurs fils et les exigences indispensables de l'école. Ils avoueraient que souvent la honte de mêler leurs enfants parmi ceux du peuple les empêche de les mettre dans une école primaire, et qu'en les mettant au collège dans un état insuffisant, ils proposent à celui-là de refaire une éducation imparfaite, de se charger lui-même non seulement de sa tâche particulière, mais encore de celle de l'école primaire qu'il fallait supposer toute faite. Peut-on s'étonner alors que les élèves des classes inférieures fassent si peu de progrès? Dans les classes supérieures on n'en peut tenir compte: il faut qu'elles se maintiennent à leur hauteur. C'est donc aux classes moyennes d'y remédier, d'aplanir cette inégalité, de rhabiller le manque. Alors leur tâche ne fera-t-elle pas l'effet d'être trop pesante, trop lourde? Ou est-ce qu'on refuse les garçons qui ne suffisent pas aux connaissances qu'on a le droit d'exiger de ceux qui veulent être admis? Nullement! Dans les collèges proprement dits, c'est-à-dire dans ceux qui relèvent des communes, on a souvent en vue que le nombre d'élèves aide à porter les frais d'entretien. Or, comme suivant une erreur généralement répandue la fréquence d'une école supérieure semble être de bon augure pour son mérite, les lycées se voient parfois obligés de suivre cette maxime que d'ailleurs ils abhorrent. Mais la concurrence sert mal le vrai mérite, si elle a recours à la réclame et la science s'avilit à faire

¹⁾ Peut-être qu'on approcherait d'un arrangement, si, toutes choses pareilles, on déclarait non obligatoires l'hébreu d'une part, l'anglais de l'autre et que le degré de connaissances dans plusieurs branches décidât de la maturité de l'aspirant au baccalauréat, et non la branche même, de manière que la note de „bon“ en grec fût indispensable pour l'admission à l'université, et que la même note dans la chimie et dans l'histoire naturelle le fût pour telle autre position. Si mon idée est fautive, elle servira peut-être à en faire naître de plus justes à d'autres. Je ne demanderais pas mieux.

²⁾ Schmelzer p. 22. 23. 27. „On a tort, dit-il, de faire l'examen la seule mesure des connaissances et de la capacité des élèves, parce que le succès dépend du hasard le plus souvent. Combien prouvent leur latin, qui la veille ou le lendemain ne l'auraient pas prouvé! Et les grands écueils, les épreuves écrites! D'ordinaire elles sont assez faciles, mais faites plus de trois fautes, et vous êtes condamnés sans retour.“ (C'est à peu près le sens de ses arguments).

trafic de leurs fruits. L'État ne peut en cela suivre les habitudes et les allures de telle commune. Heureusement de pareilles réclames ont été rares et éphémères. Cependant on pourrait y ramener un peu un usage assez général, celui d'user de la plus grande indulgence possible en admettant les jeunes garçons aux collèges, parfois sans leur faire subir aucun examen. Voilà aussi une cause de cette surabondance d'élèves¹⁾ qui concourt à faire croire tel garçon surchargé de travail, puisque le maître ne peut guère tenir compte de son individualité, étant forcé de traiter ses élèves également pour les avancer tous. Mais si funeste que soit à leur progrès un nombre excessif d'élèves, le succès en dépend de beaucoup plus de leur qualité. Aussi Mr. Schmelzer n'a-t-il pas tort de dire²⁾ que beaucoup d'élèves n'apprennent rien en quatrième, parce qu'ils n'ont pas appris à lire ni à calculer en sixième et en cinquième. Que ne casse-t-on pas les deux classes inférieures? Car si elles ne servent qu'à suppléer à l'école primaire, elles sont superflues. Par contre, si l'on persiste à les conserver, qu'on n'y admette que ceux qui ont les qualités requises. On n'aura pas moins d'élèves pour cela; et s'ils sont plus âgés, ils sont aussi plus pareils de force, de capacité. Où est le mal? Le nombre de ceux à qui leur mauvais succès fait perdre le goût de l'étude, diminuerait, et au bout du compte il y aurait plus d'élèves qui arriveraient à l'examen de maturité. Ainsi ce qui semble d'abord un inconvénient, finirait par se trouver un avantage. Les résultats seraient enfin plus pareils et tous les élèves feraient à peu près les mêmes progrès. Jusqu'ici cela ne fut pas possible.

Toute école supérieure doit donner à ses élèves l'occasion d'acquérir d'utiles connaissances, mais elle ne peut les leur faire obtenir en usant de force; le succès dépendra non seulement de l'art des maîtres, mais encore de la capacité et de l'application des élèves. Je puis me figurer qu'il est désirable et même possible d'apprendre à tous les enfants à lire, à écrire, à compter, et l'on met huit ans à remplir cette tâche dans les écoles primaires; mais il ne serait pas aussi possible ni même désirable de fourrer dans la tête d'un jeune garçon des choses qu'il n'est pas capable de comprendre; et il y a en effet des enfants de peu d'entendement et presque incapables de rien tirer de leur propre fonds.³⁾ Vouloir, dans un collège, forcer les professeurs de faire arriver tous leurs élèves au but prescrit, ce serait faire du collège une sorte d'école primaire. On pourrait, à plus forte raison, essayer de faire d'une université un collège. On y trouverait au moins certaines conditions indispensables, savoir une conformité d'intelligence et de zèle. Mais demander que le maître fasse, par exemple en sixième, d'une matière de tout point inégale un produit homogène; exiger qu'il inspire parfois de l'intelligence à un imbécile, ce serait demander une chose injuste. Au contraire, si vous y donnez tous vos soins et que vous réussissiez en effet à dégourdir l'esprit de trois ou quatre des plus faibles, vous verrez bien, — pourvu cependant que vous n'ayez pas entièrement perdu votre temps quant à ces trois, — que vous l'avez fait perdre à la classe, et vous en serez pour votre peine, lorsque vous découvrirez que la majorité en a perdu plus que ces trois-là n'ont gagné. Et vous aurez toujours la faute; car vous avez négligé votre classe, sans avoir été capable de faire d'un imbécile un génie. De plus, vouloir qu'il y ait promotion générale dans les classes inférieures, ce serait la demander pour toutes les classes et par suite supposer que tous les élèves des classes inférieures fussent capables de parvenir un jour à l'examen de sortie ou du moins que la majorité y parvienne. Que si l'expérience apprend qu'une grande partie de ces élèves ne parvient jamais dans les classes supérieures, on se demande, si ceux-là n'avaient pas fait mieux de ne parcourir qu'une école primaire pour apprendre ensuite un métier quelconque, sans augmenter, comme il arrive souvent, le nombre de ces gens déclassés qui viennent tous les ans grossir le monde des mécontents. En outre on peut dire non seulement que le surnombre d'élèves, leur disproportion d'âge, d'intelligence, de savoir, sont préjudiciables à l'école,

¹⁾ v. Schrader p. 39. 44. ²⁾ p. 6.

³⁾ Schmelzer dit, p. 45: Das Licht der Vernunft ist ein seltsames Licht. In Köpfen, da Stroh ist, da brennts eben nicht.

mais qu'elles conspirent aussi à user sans nécessité les forces des maîtres. Sans doute, il faut que quelque chose se fasse pour remédier à cet état de choses, ne fût-ce que pour empêcher qu'il n'y eût tant de pauvres diables qui, après avoir fait trois ou quatre classes d'un collège, le quittent plus présomptueux qu'instruits, assez pauvres souvent, mais honteux de travailler et, en fin de compte, très contents de trouver une place quelconque, quand même le salaire ne suffirait pas à leurs besoins nombreux; car le demi-savoir excite la soif sans produire de quoi l'étancher. Je serais sûr de retrouver parmi eux tel ancien élève que l'indulgence a aidé à parvenir jusqu'en troisième ou en seconde, et qui sans elle serait maintenant un brave artisan ou un brave laboureur. C'est que tels pères, surtout dans les villages, veulent faire de leur fils un Monsieur, sauf à le regretter plus tard et à se plaindre que la campagne manque de bras. Car sur un qui réussit, dix autres échouent.

Autrefois les collèges étaient plus rares et il n'y avait que les élèves les plus capables qui aspirassent à étudier, tandis qu'aujourd'hui ce sont les masses qui vont se livrer à l'étude; et il y a bien des pères qui aiment à se tromper sur la capacité de leurs fils et qui, lorsque ceux-ci ne réussissent pas, sont trop enclins à en faire retomber la faute sur le collège. On dirait que l'époque de folles spéculations dans le commerce eût été suivie de près d'une fièvre d'entreprises à titre de prêt sur les facultés intellectuelles de la jeunesse, tant il sortit comme dessous terre de nouveaux collèges ou des établissements d'enseignement analogues. Comme dans le commerce et dans l'industrie il en résulta une surproduction, et de même qu'on peut dire que plus il y a de marchandise, moins elle vaut, de même on peut soutenir que partout où les élèves arrivent en trop grand nombre ou trop jeunes, ou avec des connaissances insuffisantes, l'enseignement secondaire va dégénérer rapidement.

Que dire de ces pères et mères qui contraignent leurs enfants à l'étude, quoique ceux-ci n'en aient pas la moindre envie? qui sacrifient ainsi le présent de leurs enfants à un avenir incertain, les chargent de chaînes de toute espèce, les rendent souvent misérables, et pourquoi? Pour leur préparer je ne sais quel prétendu bonheur dont la plupart ne jouira jamais. Voir ces enfants infortunés, soumis à un joug insupportable et condamnés à des travaux continuels qui ne leur conviennent nullement, ni peut-être ne leur seront jamais utiles! Si vous aimez vos enfants, favorisez leur inclination, laissez-les suivre leur instinct qui les mènera à un métier bon et convenable. Mais combien il y a de parents qui suivent leur amour-propre plus que l'intérêt de leurs enfants, et qui n'hésitent pas de les rendre actuellement misérables sur l'espoir mal fondé de les rendre heureux un jour, ou plutôt de se rendre heureux eux-mêmes dans la vaine croyance qu'une partie de la gloire retombera sur eux. Si tel enfant avait eu le choix d'étudier ou non, pensez-vous qu'il eût balancé un instant? Pour contre-carrer cette déplorable ambition, il faudrait un examen d'admission aux collèges, comme moyen de pouvoir renvoyer tous les garçons qui ne sont point propres à l'étude. Les pères n'auraient point de raison de s'en plaindre, puisque c'est à eux d'élever leurs enfants de manière à leur inspirer le goût d'apprendre. Aussi, quand vous observez un peu les jeunes garçons, vous parviendrez aisément à en distinguer deux espèces. Les uns qui, dès leur enfance, sont permis de vivre dans la rue où ils sont toujours récréés par la vue de quelque objet nouveau, par tout ce qui affecte leurs sens, n'ont jamais appris à s'occuper sérieusement d'un travail d'esprit, pas même dans leurs jeux qui montrent la manie tout au plus de détruire ce qui tombe entre leurs mains. De ce genre de vie ils ont retenu certain penchant musard, certaines trivialités d'idées; et ils apporteront dans l'école bien des éléments nuisibles à l'étude et presque toujours ineffaçables. Quels que soient les soins de leurs maîtres, ils n'auront ni le temps ni l'envie de faire connaissance avec les livres ni avec eux-mêmes. Quand il s'agit de savoir ce qui se passe dans les rues ou sur les champs, ils seront toujours au fait; ils aimeront aussi les objets de la nature; ils sauront vous trouver tout ce que cachent les prés et les forêts; tel nid d'oiseau, tel écureuil les préoccupera beaucoup, jusqu'aux grenouilles et aux serpents qui les intéressent, de même que telle querelle d'enfants; mais exigez-en un tant soit petit travail d'esprit, demandez-leur d'avoir les yeux ouverts sur tel livre, sur leur thème, ou

d'approfondir une chose, de s'en pénétrer, d'appliquer telle règle et vous les verrez se sauver. Ceux-là seront toujours à charge à leurs professeurs et à eux-mêmes.

Passons à l'autre genre dont les parents ne sont souvent rien moins que riches ou en état de disposer d'excellents moyens d'instruction. Ils ne tiennent ni précepteurs¹⁾ ni répétiteurs ni même domestiques et c'est peut-être là le plus grand avantage, puisqu'ils sont obligés de s'occuper de leurs enfants eux-mêmes. Que si, au contraire, on voit, dans des familles distinguées ou nobles, les enfants prospérer à merveille, il y a cent à parier contre un que les parents alors ont pris eux-mêmes le plus grand soin de l'éducation. Eh bien! l'enfant dont nous parlons, n'aura peut-être que la petite chambre de famille, mais où il n'est jamais troublé par la vie de dehors, d'où il ne sort ordinairement que conduit par ses père et mère qui ne cessent d'influer sur son âme et sur son esprit. Tels enfants seront peu au fait des affaires de la vie réelle et de la rue; mais de bonne heure ils seront assez riches d'observations, sur un petit nombre d'objets, d'accord, mais dont ils ont appris une connaissance intime. Privés plus que les autres de tout spectacle extérieur, et ayant appris à vivre en petit cercle, souvent avec eux seuls, ils ont trouvé le temps et l'envie de faire connaissance avec eux-mêmes; ils ont acquis la force de penser, le besoin de réfléchir à tout ce qui vient à leur portée, le goût enfin des jouissances intellectuelles. Voilà les enfants qu'il faut pour l'étude. Un tel élève n'a pas besoin d'être poussé; il comprend ses devoirs lui-même. Assiduité, docilité, travail, toutes ces qualités que doit posséder quiconque veut s'instruire, il les a toutes et souvent sans s'en rendre bien compte: il semble se faire tout seul. Aussi écoute-t-il attentivement en classe la parole du maître, ce livre que rien ne remplace; il est tout yeux et tout oreilles et toujours disposé à ouvrir les uns et les autres. Ses parents n'ont jamais besoin de le rappeler au travail. Au contraire, levé de bonne heure pour apprendre et ne s'épargnant pas, après avoir pleinement satisfait ses professeurs pendant les leçons, il est persuadé en rentrant que sa journée de travail ne doit pas finir à la sortie de la classe, mais qu'il faut que chaque jour porte son fruit, que chaque jour amène un progrès. C'est ainsi que dans les leçons, comme dans ses compositions, il ne manquera pas d'être bientôt premier sur des élèves plus âgés que lui, et que par sa bonne volonté, sa vive intelligence qui s'accroît de plus en plus, il finira par être l'élève modèle que les professeurs proposeront en exemple à tous ses camarades. Croyez-vous que les parents de ce garçon-là viennent jamais se plaindre d'une surcharge de travail qui lui soit imposé par ses maîtres?

Mais revenons encore à l'élève du premier genre. Il est de sa nature peu porté au travail, et ce mal empire, quand il a des parents riches, parce qu'il se croit sûr alors d'avoir toujours du pain; il n'est jamais habitué à penser, souvent pas même assez intelligent pour comprendre sa tâche. Ses parents sont contents de le voir prospérer par rapport à son corps; parfois craintifs sur sa santé, ils éloignent de lui tout effort d'esprit et l'amour-propre les égare souvent au point de trouver dans telle boutade, dans tel caprice d'enfant, quelque niais qu'ils soient, un trait d'esprit, une naïveté ou je ne sais quelle idée ingénieuse qu'ils n'ont pas honte de vanter en présence de l'enfant. Il arrive même que si les maîtres sont assez bêtes, à leurs yeux, pour ne pas penser comme eux, qu'on n'hésite point à inspirer aux enfants du mépris et pour les maîtres et pour l'école. Naturellement on excuse les fautes d'un tel enfant; et quand toutefois un père à qui vient l'intelligence après coup, s'avise de procéder de la manière opposée et croit réparer le manque d'éducation en punissant l'enfant sévèrement, c'est encore pis — et le plus souvent trop tard. Souvent aussi il arrive que ce père de famille si affairé ne peut s'occuper de son enfant, et que cette mère liée par des égards de société paie d'autres pour remplir les soins auxquels elle ne croit pas suffire. Mais, chères dames, votre surveillance vaudrait plus que l'aide que vous payez, et ne veuillez pas oublier que la sollicitude maternelle ne se supplée point, et que

¹⁾ Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait d'excellents précepteurs qui font obtenir d'admirables succès à leurs élèves, pourvu que les parents les laissent faire.

d'ailleurs l'attrait de la vie domestique est le meilleur contre-poison contre toute influence de dehors : il empêche mieux que toute autre chose que vos soins ne soient contrariés.

Des lacunes sans nombre, l'oubli de ce qu'on a déjà appris, le dégoût d'apprendre, d'inconscientes aspirations à la paresse et à l'oisiveté, dont souvent les pères ne se doutent pas ou que les mères excusent, voilà de la fausse éducation le premier résultat. Quand alors l'enfant reste en retard sur ses compagnons ou quand il se traîne, comme on dit, à la queue de la classe, sans même essayer de regagner du terrain, quand il radote péniblement la pensée du maître ou qu'en ouvrant la bouche, si toutefois il daigne l'ouvrir, il provoque un énorme accès d'hilarité de toute la classe; quand enfin il rapporte un bulletin des plus mauvais, alors vous ouvrez des yeux énormes, chers parents. Alors vous croyez, au dernier trimestre, devoir le faire aider par des leçons particulières. Et qu'auriez-vous gagné, si en effet vous l'eussiez fait passer dans une classe supérieure? Ce serait un brevet de doubler la classe prochaine ou de ne plus monter du tout. Ne vaut-il pas mieux, en ce cas, le prendre de l'école et lui faire apprendre un métier quelconque, lui chercher une place qui convienne à son penchant naturel et qui puisse en faire un homme utile? Oh! que l'éducation est chose difficile! Car même les parents les plus consciencieux peuvent voir échouer leurs enfants. Il n'est pas toujours en leur pouvoir de les empêcher de voir et d'écouter mille choses qui les distraient ou qui leur sont nuisibles, mille objets qui influent sur leur développement. Tandis que tels pères croient diriger l'esprit et le cœur de leur fils vers le noble but qu'ils rêvent, les choses, les voisins, les méchants camarades, les cas fortuits, enfin tous les accidents de ses alentours conspirent contre eux, sans qu'ils puissent détruire ces influences. Quels nouveaux soucis pour ceux qui aiment leurs enfants! Eh bien! chers pères et mères, qui êtes si aisément portés à accuser l'école de faire tort à vos enfants, croyez que, si en effet il y a parfois un petit travail de trop, ce n'est pas l'école qui en est au fond responsable, mais vous-mêmes. Apprenez à vos fils à penser, à travailler, à faire consciencieusement leur petite tâche de tous les jours, et vous n'aurez jamais lieu de reprocher à l'école d'accabler vos fils de travail.

Mais une autre chose encore a souvent donné sujet à des plaintes. Ce sont les punitions. Là-dessus les opinions sont partagées. Mr. Schmelzer les blâme, et tout le monde conviendra qu'il faudra en user le moins possible, mais y renoncer tout à fait ce serait une grande faute. Rien de plus faux que ces phrases bien connues de nos enthousiastes humanitaires, lesquelles ne serviront jamais à former des hommes. Le conseil de l'instruction publique de notre province demande, depuis peu, des rapports au sujet des „pénitences“ et ordonne d'en indiquer de temps en temps le nombre, comme aussi la classe où elles ont été infligées.¹⁾ A quel effet? C'est ce que je me demande. Mais ce qui s'ensuivra immédiatement, c'est que ceux des professeurs qui en étaient trop prodigues, s'en abstiendront tout à fait, croyant y voir un danger qu'ils voudront éviter. D'un autre côté, ceux qui sont habitués à n'en donner que quand il le faut absolument, pour peu qu'ils continuent un procédé d'ailleurs à l'épreuve, paraîtront trop sévères et recueilleront le blâme que méritaient les autres. Je doute donc que la mesure soit fort profitable à l'école; car j'ai peur qu'au lieu de frapper le mal, elle n'enlève ce que les quelques pénitences avaient de bon, et qu'au lieu de découvrir les coupables, on ne frappe que les maîtres sages. Ou croit-on la jeunesse si accomplie que toute punition peut être bannie de l'école? Mais il faut des punitions! Il en faudra toujours. C'est dans la nature de la chose. Sans elles, les bonnes volontés s'affaiblissent, les résolutions les mieux assises chancellent, les défauts de caractère se trahissent, et l'homme enfin est toujours l'homme. Moi je n'aime point à punir; mes élèves, depuis plus de vingt ans, m'en seront témoins, et cependant je me plains d'une mesure qui vient entamer le véritable domaine du maître, lui couper les bras là où il faut absolument qu'il se meuve sans entraves, dans l'intérêt sacré des élèves confiés à ses soins. L'éducation ne se laisse pas codifier. Car c'est ici que commence l'action du maître, c'est ici qu'il doit faire preuve d'un tact, d'un discernement que tout le monde n'a pas, qu'il est même difficile d'acquérir. Les uns laissent faire sans réprimer et, en

¹⁾ autant vaut donner les noms de ceux qui les ont infligées.

perdant la discipline, perdent le travail qui quoiqu' on dise, en est plutôt l'effet que la cause. D'autres s'emportent, injurient, frappent même et compromettent ainsi leur dignité sans grand profit pour le travail ni pour le bon ordre. Ils peuvent se faire craindre, mais, à coup sûr, ils ne se font pas aimer et, comme on sait, de la crainte à la haine il n'y a qu'un pas. Les uns et les autres pèchent. Mais le maître comme il faut saura quand il faudra punir. Il punira froidement, il est vrai, mais aussi sans colère, parce qu'il faut punir et comme fâché d'avoir à punir. La punition produira alors tous ses effets; elle va froisser l'amour-propre, et en même temps qu'elle impose une privation ou un effort, elle provoquera la peine morale. L'élève s'en voudra d'avoir éludé tel ordre utile, transgressé une défense sage, obéi à une mauvaise pensée, sacrifié à la paresse et causé par là du déplaisir à un maître qui veut son bien, qui l'a mille fois prouvé et qui a puni, parce que son devoir le lui commandait. Sera-ce utile que la mesure nouvelle prendra à celui-ci l'occasion d'agir sur ses élèves selon son devoir, sa conscience et dans le véritable intérêt de ceux-là? Plus fait douceur que violence, c'est incontesté; ce sera la maxime à mettre en pratique pour quiconque est ami de la jeunesse, mais ce qui après tout n'exclura pas à l'occasion une certaine fermeté. Mieux vaut prévenir que punir, c'est encore vrai; mais il y aura des cas où ce sera impossible. Qu'on en confie donc le contrôle au directeur; il saura empêcher l'abus avec discernement; car il connaîtra les maîtres et leurs élèves.

Qu'il nous soit permis encore de dire deux mots sur les „devoirs“ que l'humanitarisme sentimental de nos jours a entièrement proscrits. Vous confiez à l'école ce que vous avez de plus cher au monde, d'accord; une pierre précieuse qu'il faut polir. „Eh bien, nous dites-vous, donnez-lui¹ de l'éclat, faites-la briller, mais ne la frottez pas; ça lui¹ fait mal. Point de devoirs avant tout, ça lui causerait trop de fatigue! L'élève doit tout apprendre en classe!“ Très bien! Mais quand par exemple il ne serait pas attentif? Ou croyez-vous que la présence passive de votre fils soit suffisante? Vous comprenez qu'il y a des cas où l'enseignement oral ne suffit pas, s'il n'est suivi de l'exercice de l'élève. Lorsque les hommes étaient encore accoutumés au travail plus qu'au plaisir, ils trouvaient bon que leurs enfants apprirent à travailler; les devoirs d'école ne les effrayaient pas; mais maintenant que tout le monde veut jouer plutôt que de travailler, beaucoup de gens jugeant de leurs enfants par eux mêmes, trouvent les tâches d'école trop rigoureuses. Cependant ce ne sont pas celles-ci qui aient changé, c'est le sentiment de notre génération. Ce ne sont pas les champs ni les arbres qui marchent, c'est celui qui est en voiture. Les exigences de l'école ont même diminué sur plusieurs points; sa tâche est devenue plus facile, à mesure qu'on a de beaucoup amélioré et les moyens d'instruction et les méthodes de l'enseignement. On a été même trop conciliant, ce me semble, trop prévenant pour le public: cédant à ses plaintes on vient même de restreindre la grammaire, parce qu'on la croit trop difficile; on l'a voulu bannir aussi de la lecture qui, dit-on, ne doit pas en être comme l'arène. Mais où donc la grammaire se comprend-elle mieux que par la parole vivante des meilleurs auteurs? Comment jouir des beautés d'un livre sans en comprendre le rapport de mots, savoir le détail grammatical? Il y aurait bien encore à dire là-dessus, mais brisons là.

Le travail est nécessaire, et cette vérité si évidente n'a pas besoin d'être démontrée. Comment donc autrement s'approprier ce qui a été enseigné à l'école, comment le fixer? Il est bien entendu que les devoirs doivent se conformer aux leçons de la classe. Qui doutera, de plus, que les devoirs n'excitent nécessairement le travail personnel de l'élève, son activité, son adresse, son savoir-faire? Il ne faut donc pas lui mâcher tout; il peut lui-même apprendre un peu à méditer, à observer, à trouver telle solution, chercher à s'expliquer telle chose. L'écriture même de ses devoirs lui viendra en aide, et l'impression sur ses yeux aidera la mémoire.

¹) qu'on me passe l'emploi de ce pronom rapporté à un nom de chose; c'est que le mot élève doit être sous-entendu.

D'un autre côté on ne doit pas oublier qu'il y a des élèves qui n'ont pas la capacité assez vive pour suivre avec profit les cours des leçons en classe, mais qui dans leurs devoirs auront l'occasion de donner leur mesure. Donc, pourvu qu'on ne passe pas la mesure de leurs forces, on risque moins à employer les élèves qu'à les ménager. Exercez-les donc en outre, chers pères, aux atteintes qu'ils auront à supporter plus tard. Vous jugez à propos d'en endurcir le corps aux intempéries des saisons, du climat, et vous voulez leur faire grâce de toute fatigue d'esprit? Quelle folie n'est-ce pas de leur épargner quelques maux actuels pour les multiplier sur leur âge viril? Si en fatiguant le corps on le fortifie, n'est-ce pas de même pour l'esprit? N'en est-ce pas ainsi en sens réciproque? Quand mes muscles se fatiguent, mon esprit se détend; et la fatigue physique repose pour ainsi dire de la fatigue morale. A quoi donc bon des précautions inutiles ou extravagantes? Ce n'est pas le travail qui rend vos fils malades, si ce n'en est un qui ait été doublé par la paresse qui l'a précédé. Ce qui, bien entendu, n'empêchera pas qu'on n'ait tous les égards possibles pour les enfants faibles ou malades.

Reste à jeter un coup d'œil sur quelques faits qui, bien qu'ils soient loin de causer une surcharge d'études, peuvent dans certaines circonstances concourir indirectement à rendre le travail plus difficile, plus incommode et dont la suppression contribuerait à faciliter les études. Si les jeux figurent ici en premier lieu, quoiqu'ils n'aient aucun rapport à ces faits dont je viens de parler, c'est parce que en raison inverse, le goût auquel on sacrifie à leur égard, peut mener à une molestation. J'avoue que quoique grand ami de la jeunesse et de ses jeux, je ne saurais l'être tout autant de ces jeux artificiels et surveillés où les jeunes garçons, n'étant plus abandonnés à eux seuls, en seraient en partie pour leur peine et verraient une atteinte à leur liberté. Je conçois que cela convienne aux Anglais qui sont connus pour leur envie de voir lutter et les coqs et les hommes, et dont les jeux ne laissent pas d'avoir quelque chose de rude; mais cela ne conviendra guère à la jeunesse allemande. Nos garçons ont leurs coutumes particulières, ils y dépendent même des saisons, et le monde d'enfants perdrait son originalité, son vrai plaisir, si on voulait le gêner ou toucher à sa manière de jouer: c'est là son domaine à lui et l'école n'a pas le droit de s'en mêler, tant que, bien entendu, ces jeux ne dégénèrent pas. Aussi, sans compter que ce serait une nouvelle charge pour les collèges à laquelle ni le temps ni les forces des professeurs ne suffiraient, la chose serait trop chère, pour que l'État fût à même de pourvoir à une organisation qui exigerait de larges fonds de terre, des établissements particuliers, des inspecteurs etc.

Au commencement de ce petit traité, j'ai dit que je ne voulais pas me mêler de certaines propositions concernant telle branche spéciale, m'en remettant au jugement de Mr. Schrader qui en a traité; cependant je ne puis m'empêcher de faire une proposition concernant le français. On vient d'en augmenter le nombre de leçons, certes, à la grande satisfaction de tous nos confrères. Mais nous regrettons vivement que ce ne fût pas pour les classes supérieures qui seules en auraient profité. Car quoiqu'on prétende que la langue de l'enfant est seule assez souple pour apprendre à bien prononcer le français, j'ose objecter que j'ai vu assez d'hommes qui le prononçaient très bien, sans avoir jamais, dans leur enfance, entendu un seul mot français et que, par contre, parmi les élèves de la cinquième ou de la quatrième il n'y en a souvent pas deux qui n'aient une prononciation affreuse. Un autre argument c'est que, faute de professeurs spéciaux, on est obligé de charger de leçons de français des professeurs qui n'ont pas le devoir de bien prononcer eux-mêmes. La proposition que je me permets de faire, savoir de ne commencer le français qu'en troisième, est fortement appuyé par Mr. Schrader lui-même.¹⁾ Il croit que l'élève de la cinquième classe sera accablé de travail, quand, tout occupé encore de venir à bout de ses formes latines, il doit commencer une autre langue. Mr. Schrader doute que le français soit plus facile que le latin, ou que le peu de latin que l'élève ait appris en sixième, le mette à même

¹⁾ v. p. 34.

de mieux apprendre le français. Mr. Schrader dit, de plus, que l'ordre dans lequel se suivent les langues dans l'enseignement actuel de nos collèges, est faux et peu raisonnable; que c'étaient des raisons secondaires qui avaient amené cet ordre; que même dans le monde enseignant on ne connaît pas assez les conséquences funestes qui en résultent nécessairement et dureront peut-être plus longtemps que l'école. Il veut que les leçons de français, en cinquième et en quatrième, soient remplacées par celles d'histoire naturelle, et j'ose ajouter qu'on pourrait en consacrer une partie à l'histoire, mais à telle fin que, par la voie de récit et de reproduction, elle serve en premier lieu à exercer les jeunes garçons à bien parler leur langue maternelle, à leur en donner l'habitude qui, avouons-le, même plus loin laisse beaucoup à désirer. A partir de la troisième classe il suffirait de donner trois leçons de français, mais dans toutes les classes, y compris la première.

Un autre désir serait de voir l'enseignement de telle branche confié, autant qu'il est possible, aux soins des professeurs spéciaux, de manière que ceux-ci conduisent dans leurs branches chacun leur classe à travers tout le collège, pourvu, bien entendu, qu'ils aient un brevet de capacité pour toutes les classes. En convenant de prime abord que des interruptions seront inévitables, nous croyons que les langues anciennes n'offriront pas de grandes difficultés à cet arrangement, et que même dans les langues modernes ou dans l'histoire la chose se réalisera plus aisément qu'on ne pense, pourvu qu'il y ait au moins deux professeurs brevetés pour ces branches. Encore pourrait-on au besoin en excepter la première classe. Les professeurs n'auraient qu'à alterner les uns avec les autres, non par rapport à la branche respective, mais par rapport à l'ordre dans lequel ils se suivent en conduisant chacun leur classe. Il n'y aurait alors plus de privilège; chacun aurait son tour, comme chacun serait responsable de sa classe. Nous pouvons ajouter que par ce moyen on mettrait fin à l'opinion du public et parfois même de tel maître que c'est déroger que de donner des leçons dans les classes inférieures, ou que, comme il doit être arrivé au bon vieux temps, il y a des maîtres qui se servent de la faiblesse des résultats obtenus par tel confrère, pour mettre en relief les progrès de ses propres élèves. D'ailleurs tel maître qui a fait faire de bons progrès à ses élèves, n'aurait plus à craindre qu'il en vienne un autre lui enlever avec sa classe sa récolte et sa gloire, ou qu'on le rende responsable des faibles progrès d'une classe qu'auparavant il n'a jamais eue. Enfin le professeur chargé d'une classe jusqu'au temps où elle soit parvenue à l'examen de sortie, y prendrait le plus grand intérêt et, assurément, aurait aussi un plus grand succès. Je sais que Mr. Schrader s'est prononcé contre le système des „spécialités“, mais j'ose objecter que le professeur spécial, étant plus capable qu'un autre de reserrer sa matière, d'en distinguer ce qui est essentiel ou non, et par conséquent de disposer d'un résumé synoptique, pour ainsi dire, se bornera aux principales choses et exigera de ses élèves moins qu'un autre qui ayant besoin de s'initier à une nouvelle branche, croit devoir demander à son élève toutes les découvertes qu'il vient de faire lui-même. Le système des spécialités ne renferme donc pas le danger d'un surcroît de travail pour les élèves. Qu'enfin un jeune maître, plein des détails de son savoir gagné à l'université, tâche de faire valoir par trop son trésor devant ses élèves, c'est une hypothèse fort contestable. A quoi bon les séminaires pédagogiques et la surveillance du directeur?

Un autre désir encore serait de voir augmentés nos moyens d'instruction. Mais je suis pressé, l'espace qui me fut accordé, va s'épuiser; je ne veux donc plus toucher que deux choses qui me sont à cœur. L'une serait en effet un moyen de prévenir une surcharge de travail laquelle peut naître pour les élèves de la distribution et de l'ordre de leçons, je veux dire la suppression des leçons d'après-midi laquelle est accordée dans les grandes villes seulement. On n'y a jamais entendu que personne s'en fût plaint. Au contraire, en réfléchissant aux avantages qu'offre cet arrangement, on parvient à désirer que cette réforme se généralise autant que faire se pourra: je suis sûr que les bons résultats ne se feront pas attendre. Que de temps gagné pour l'élève! L'après-midi serait à lui et à ses études! En effet, il importe à l'élève de trouver un ensemble de temps aussi complet que possible pour que ses préparations

puissent se faire simultanément, sans interruption. Or il n'y a rien qui éparpille autant le temps de travail que les leçons d'après-midi. Encore s'il n'y avait que ces deux leçons, mais il faut compter les autres choses incidentes qui prennent à l'élève un temps précieux, telles que les exercices gymnastiques ordinairement de quatre heures à six heures, les leçons de dessin et de chant qui tombent d'ordinaire le mercredi et le samedi d'une heure à trois heures, enfin les leçons de musique, leçons particulières, il est vrai, mais dont il serait dur à certain égard de vouloir demander la suppression aux parents. Et où trouver le temps de récréation? Je parie que de tous les mercredis et de tous les samedis, seuls jours où les élèves ont congé l'après-midi, il n'en reste, pendant l'hiver, souvent pas cinq où nos élèves puissent faire une petite excursion ou même une simple promenade; car la plupart du temps il fait mauvais temps, ou l'humidité ou la boue des rues vous empêchent de sortir. Pourtant il n'y a rien qu'on recommande tant, en haut lieu, que de donner aux élèves le temps de prendre de l'exercice en plein air, pour fortifier le corps, par des jeux, par la nage et même par l'exercice du patin.

Nous ne saurions finir sans énoncer un dernier désir qui paraît viser plus à l'intérêt des professeurs qu'à celui de leurs élèves, mais qui ne laissera pas d'exercer une bonne influence même sur le succès de ces derniers. C'est le désir que tout en ayant soin du bien-être de nos élèves, on n'oublie pas entièrement celui de leurs professeurs. Eux aussi auraient besoin d'être soulagés et de voir enfin exaucés les vœux qu'ils ont osé exposer dernièrement au ministère des cultes et à la chambre des députés.

Ils ne sont pas couchés sur un lit de roses et mes collègues sentiront bien ce que je veux dire quand j'ajoute qu'il y a dans leur état assez de mortifications, assez de couleuvres à avaler, assez d'échecs malgré la meilleure volonté, assez d'amertumes auxquelles il n'y a qu'une seule consolation: le devoir et la conscience. Aussi ne s'en plaignent-ils que bien modestement, remplissant avec dévouement les devoirs de leur état dont ils sentent vivement l'importance et la responsabilité.

Mais je dois encore un mot à mes bienveillants lecteurs. Après avoir exposé avec liberté mon sentiment, j'ai entendu si peu faire opposition ou critiquer telle autorité, telle loi, telle personne, que j'y ai toujours joint mes raisons afin qu'on les pèse. Sans m'obstiner à défendre mes idées, je ne me croyais pas moins obligé de les proposer. Ce sera aux autorités, aux collègues, à tous ceux enfin qui s'y intéressent, d'en connaître la vérité ou la fausseté et d'en prendre ce qui bon leur semblera. J'ai cru défendre les intérêts de nos collèves et je désire en finissant qu'au milieu des tendances matérielles de nos jours ils demeurent ce que, avec nos universités, ils ont toujours été: des phares lumineux pour éclairer la route de l'humanité!

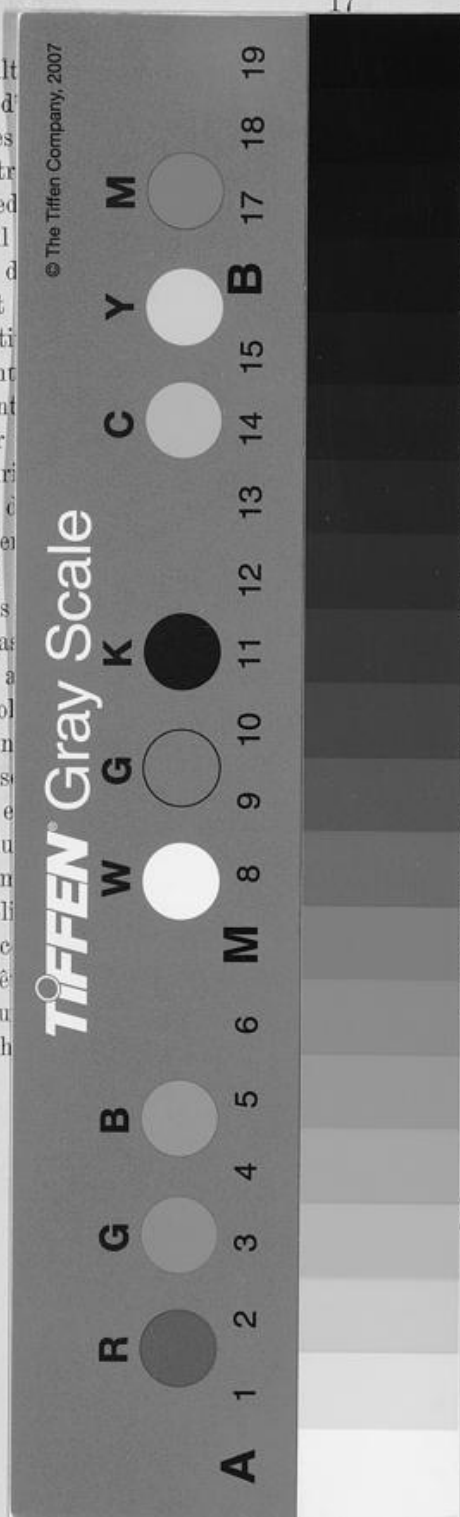


puissent se faire simult
travail que les leçons d
autres choses incidentes
ordinairement de quatre
le mercredi et le samedi
est vrai, mais dont il
où trouver le temps d
jours où les élèves ont
puissent faire une peti
mauvais temps, ou l'h
qu'on recommande tant
plein air, pour fortifier

Nous ne saur
professeurs qu'à celui
le succès de ces dernie
pas entièrement celui
exaucés les vœux qu'ils

Ils ne sont pas
quand j'ajoute qu'il y a
malgré la meilleure vol
la conscience. Aussi n
de leur état dont ils s

Mais je dois e
sentiment, j'ai entendu
j'y ai toujours joint n
croyais pas moins obli
s'y intéressent, d'en e
e cru défendre les intérêt
de nos jours ils demeu
éclairer la route de l'h



a rien qui éparpille autant le temps de
ces deux leçons, mais il faut compter les
eux, telles que les exercices gymnastiques
essin et de chant qui tombent d'ordinaire
leçons de musique, leçons particulières, il
demander la suppression aux parents. Et
es mercredis et de tous les samedis, seuls
nt l'hiver, souvent pas cinq où nos élèves
omenade; car la plupart du temps il fait
pêchent de sortir. Pourtant il n'y a rien
eves le temps de prendre de l'exercice en
même par l'exercice du patin.

ésir qui paraît viser plus à l'intérêt des
s d'exercer une bonne influence même sur
oin du bien-être de nos élèves, on n'oublie
ent besoin d'être soulagés et de voir enfin
tère des cultes et à la chambre des députés.
ollègues sentiront bien ce que je veux dire
assez de couleuvres à avaler, assez d'échecs
n'y a qu'une seule consolation: le devoir et
nt, remplissant avec dévouement les devoirs
onsabilité.

urs. Après avoir exposé avec liberté mon
telle autorité, telle loi, telle personne, que
n'obstiner à défendre mes idées, je ne me
rités, aux collègues, à tous ceux enfin qui
en prendre ce qui bon leur semblera. J'ai
tant qu'au milieu des tendances matérielles
nt toujours été: des phares lumineux pour

